

A.K

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège Social : 2844, Route de Montabo, Résidence Baldeo, 97300 CAYENNE
877 743 096 R.C.S CAYENNE

**DECISION PRISE LE 28 JUIN 2023 D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 7 085 euros.

L'Associée Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 7 085 euros portant ainsi ce compte à un total de 54 460 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Depuis sa création, la Société a clos 2 exercices. Aucune distribution n'a été réalisée au cours de ces 2 exercices.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président



PROCURATION

Je soussignée,

Madame Agnès KONG, demurant au 2844, Route de Montabo, Résidence Baldeo, 97300 CAYENNE, agissant en qualité de Présidente de la société A.K (RCS CAYENNE : 877 743 096), donne procuration afin d'agir en mon nom et pour mon compte à :

la société **AUDITEURS ASSOCIES**
16 LOT ZONE ARTISANALE GALTOT
97300 CAYENNE
dont le formaliste est Monsieur ALAN RODOLPH

Afin d'accomplir auprès du Tribunal de Commerce de CAYENNE les formalités à réaliser en exécution des décisions prises par l'associé unique en date du 28 juin 2023 et auprès de l'INPI, les compléments et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au Mandataire.

Le 28 juin 2023

Madame Agnès KONG



A.K

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège Social : 2844, Route de Montabo, Résidence Baldeo, 97300 CAYENNE
877 743 096 R.C.S CAYENNE

**PROPOSITION DE DECISION A PRENDRE LE 28 JUIN 2023
D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

L'Associée Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 7 085 euros.

L'Associée Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 7 085 euros portant ainsi ce compte à un total de 54 460 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Depuis sa création, la Société a clos 2 exercices. Aucune distribution n'a été réalisée au cours de ces 2 exercices.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président



A.K

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège Social : 2844, Route de Montabo, Résidence Baldeo, 97300 CAYENNE
877 743 096 R.C.S CAYENNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2023

Le 28 juin 2023 à 10 heures, au siège social, 2844, Route de Montabo, Résidence Baldeo, 97300 CAYENNE

Madame Agnès KONG, demeurant 2844, Route de Montabo Résidence Baldeo 97300 CAYENNE
Associée Unique de la société A.K, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Agnès KONG a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Associée Unique approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 7 085 euros.

L'Associée Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 7 085 euros portant ainsi ce compte à un total de 54 460 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

RA

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.

L'Associée unique

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the line for the unique associate's signature.

Actif	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	199 400	35 006	164 394	184 334
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel, outillages industriels	156 418	86 810	69 609	119 559
Autres immobilisations corporelles	16 362	4 207	12 155	14 616
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 827		54 827	54 827
Total de l'actif immobilisé (I)	427 007	126 022	300 985	373 336
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	161 112		161 112	144 964
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	195 055		195 055	56 306
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 904		2 904	6 952
Charges constatées d'avance (3)	1 596		1 596	1 497
Total de l'actif circulant (II)	360 667		360 667	209 719
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	787 673	126 022	661 651	583 055
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

Valeurs
au 31/12/22

Valeurs
au 31/12/21

Capitaux propres

Capital (dont versé : 0)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

Situation nette

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Total des capitaux propres (I)

1 000

100

47 375

7 085

55 560

55 560

1 000

100

17 907

29 468

48 475

48 475

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

Total des autres fonds propres (I) Bis

Provisions

Provisions pour risques

Provisions pour charges

Total des provisions (II)

Dettes (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

Total des dettes (III)

Écarts de conversion passif (IV)

Total du passif (I + II + III + IV)

273 555

210 243

64 960

57 335

606 092

661 651

606 092

309 522

105 455

33 872

85 731

534 580

583 055

256 943
277 637
2 675

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs